

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 à 19H00

Le vendredi 9 juin 2023 à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de GILLONNAY, dûment convoqué le 1 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean- Paul JULLIEN-VIEROZ, Maire.

PRESENTS : MM. J-P. JULLIEN-VIEROZ, E. DRESSAYRE, F. PELLET, R. PERROT, C. PHILIBERT et Mmes V. BILLAMBOZ, G. BELLIER, A. CHORIER, C. DAMOTTE, F. EHRLER, P. GUILLET, M. LOPES, B. RABATEL et M-F. RATTIER.

POUVOIRS : de H. GIROUD à C. PHILIBERT

Secrétaire de séance : R. PERROT

1. Elections : Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales de septembre 2023

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

1. Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. PERROT René, Mme RATTIER Marie-Françoise, M. DRESSAYRE Edouard et M. PHILIBERT Corentin.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

Mme BELLIER Gwenaëlle a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré 14 conseillers présents et 1 conseiller représenté, la condition de quorum est donc respectée.

2. Élection des délégués :

Monsieur le Maire indique qu'une seule liste a été déposée. Il s'agit de la liste « La voix (voie) des élus » composée de M. JULLIEN-VIEROZ Jean-Paul, Mme BILLAMBOZ Véronique, M. PERROT René, Mme BELLIER Gwenaëlle, M. GIROUD Hervé et Mme RATTIER Marie-Françoise.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	15
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	15

Nom de la Liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
La voix (voie) des élus	15	3	3

1. Proclamation des résultats

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Les 3 élus délégués candidats de la liste dans l'ordre de présentation, à savoir :

- M. JULLIEN-VIEROZ Jean-Paul,
- Mme BILLAMBOZ Véronique,
- M. PERROT René.

Les 3 élus suppléants de la liste dans l'ordre de présentation, à savoir :

- Mme BELLIER Gwenaëlle,
- M. GIROUD Hervé,
- Mme RATTIER Marie-Françoise.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

✓ **Décision du conseil municipal : approuvé à l'unanimité**

Fin de séance : 19h30.